



N° de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 5 MAI À 19H30**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil Municipal, tenue le 5 mai à 19h30, à la salle municipale, sise au 1028, rang de l'Église à Saint-Eugène.

Monsieur le Maire Gilles Beauregard préside l'Assemblée et les conseillers suivants sont présents:

Siège #1 Marc-Antoine Leduc
Siège #2 Catherine Daudelin
Siège #3 Marie-Josée Déry
Siège #4 Albert Lacroix
Siège #5 Louiselle Trottier
Siège #6 Norman Heppell

Tous formants quorum.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBÉE

Il est 19h34, Gilles Beauregard déclare l'assemblée ouverte.

040-25

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil.

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant l'item varia ouvert.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Adoption du procès-verbal du 7 avril 2025

4. DÉPÔT DES RAPPORTS ET ADOPTION DES COMPTES

4.1 Rapports d'avril 2025

4.2 Dépôt et adoption des comptes

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Formation d'introduction à la sécurité civile

5.2 Ouverture de poste - Conciergerie

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE

6.1 Rapport annuel d'activité incendie année 12 2024

6.2 Formation Pompier 1 pour Mathieu Beauregard

7. TRANSPORT

7.1 Autoriser le lignage des rues

7.2 Autorisation de passage pour Défi-vélo de la Maison des greffés Lina Cyr

N° de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 5 MAI À 19H30**

- 7.3 Autoriser la réparation d'une portion de la route des Loisirs
- 7.4 Autoriser la réparation du ponceau au coin d'O'Brien et la route 239
- 8. HYGIÈNE DU MILIEU**
- 8.1 PRMHHN - Nomination de Mélodie Charest à titre d'inspectrice adjointe
- 8.2 Liquidation des bacs verts
- 9. SANTÉ ET BIEN ÊTRE**
- 9.1 MADA - Comité de suivi
- 10. URBANISME**
- 10.1 Aucun
- 11. LOISIRS ET CULTURE**
- 11.1 Embauche moniteurs camp de jour
- 11.2 Formation en loisirs
- 11.3 Ventes de garage
- 11.4 Défi des petites boîtes à lunch
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. CORRESPONDANCE**
- 14. VARIA**
- 14.1 Aucun
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBÉE**

ADOPTÉ**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX****3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2025**

Il est proposé par Norman Heppell, appuyé par Albert Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 7 avril 2025 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

ADOPTÉ**4. DÉPÔT DES RAPPORTS ET ADOPTION DES COMPTES****4.1 RAPPORTS D'AVRIL 2025**

Les rapports suivants ont été déposés à la table du conseil :

Rapports des Pompiers :	3 sorties	1 380.78 \$
	Travaux	315.80 \$
	Pratique	987.66 \$
	Réunion officier	0 \$
	Formation	0 \$
Rapports des Premiers Répondants :	2 sorties	266.40 \$

sont déposés et classés au mérite.

041-25

N° de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 5 MAI À 19H30**

042-25

4.2 DÉPÔT ET ADOPTION DES COMPTES

Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les comptes courants à payer figurant sur les listes en annexe et d'en autoriser le paiement.

Avril 2025

Facture incompressibles acquittées; Factures déjà approuvées par résolutions et Remboursement de taxes et autres	76 154.77 \$
--	--------------

Liste des factures à approuver	7 622.07 \$
--------------------------------	-------------

Salaires	20 347.03 \$
----------	--------------

ADOPTÉ

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

043-25

5.1 FORMATION D'INTRODUCTION À LA SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE la formation continue est essentielle pour le développement professionnel et l'amélioration des compétences des employés de la municipalité.

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît la nécessité de maintenir ses employés informés sur les nouvelles technologies, régulations, et pratiques pertinentes à leurs fonctions.

ATTENDU QUE des fonds ont été alloués dans le budget municipal pour soutenir les initiatives de formation pour le personnel municipal.

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à favoriser un environnement de travail qui encourage l'apprentissage et le perfectionnement professionnel continu.

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale / greffière trésorière à suivre la formation d'introduction à la sécurité civile au coût de 155 \$ plus taxes.

ADOPTÉ

5.2 OUVERTURE DE POSTE - CONCIERGERIE

La décision a été reportée à un moment ultérieur.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE

044-25

6.1 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ INCENDIE ANNÉE 12 2024

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, « toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de son année financière, soit le 31 mars, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie »;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond a convenu avec le ministre de la Sécurité publique qu'elle entendait lui transmettre le Rapport annuel des activités en matière de sécurité incendie, ce rapport présentant l'état d'avancement des activités entre les mois de janvier et décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE, d'une part, les membres du comité de sécurité incendie ont validé le rapport et en recommandent l'adoption et que, d'autre part, les membres du conseil ont reçu le rapport afin d'en prendre connaissance;

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, il est appuyé par Norman Heppell

N° de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 5 MAI À 19H30**

DE PROCÉDER à l'adoption du Rapport annuel An 12 des activités en matière de sécurité incendie 2024.

DE TRANSMETTRE au ministre de la Sécurité publique un exemplaire du Rapport annuel An 12 des activités en matière de sécurité incendie 2024 de la MRC de Drummond.

ADOPTÉ

045-25

6.2 FORMATION POMPIER 1 POUR MATHIEU BEAUREGARD

ATTENDU QUE le programme de formation "Pompier 1" est reconnu pour offrir une formation de base obligatoire pour les nouveaux pompiers;

ATTENDU QUE Mathieu Beauregard a exprimé le désir et démontré l'engagement pour suivre cette formation afin d'améliorer ses compétences professionnelles;

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité des conseillers

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise Mathieu Beauregard à participer à la formation "Pompier 1";

IL EST RÉSOLU QUE les frais de formation, déplacement, et autres dépenses connexes soient pris en charge par la municipalité, conformément aux politiques budgétaires en vigueur;

IL EST RÉSOLU QUE le directeur incendie soit chargé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'inscription et la logistique de cette formation.

ADOPTÉ

7. TRANSPORT

046-25

7.1 AUTORISER LE LIGNAGE DES RUES

ATTENDU QUE le marquage des lignes sur les routes municipales est essentiel pour assurer la sécurité routière et la fluidité de la circulation;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à maintenir un environnement sécuritaire et fonctionnel pour ses résidents et visiteurs;

ATTENDU QUE l'entretien et la mise à jour réguliers du marquage routier sont requis pour respecter les normes provinciales de sécurité;

ATTENDU QUE les conditions climatiques peuvent effacer ou endommager les marquages au sol, nécessitant une attention annuelle;

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le marquage de la ligne centrale pour les rues qui en ont de besoin ainsi que les lignes d'arrêts pour un montant de 5 136 \$ plus taxes par la compagnie Marquage Traçage Québec.

ADOPTÉ

047-25

7.2 AUTORISATION DE PASSAGE POUR DÉFI-VÉLO DE LA MAISON DES GREFFÉS LINA CYR

Considérant que nous avons reçu une demande d'autorisation de passage du Défi-vélo de la Maison des greffés Lina Cyr qui se déroulera le 11 juillet 2025;

Il est proposé par Norman Heppell, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Défi-vélo de la Maison des greffés Lina Cyr à circuler sur le rang Brodeur, le route St-Louis, le rang de l'Église ainsi que la route des Loisirs le 11 juillet 2025.

ADOPTÉ

N° de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 5 MAI À 19H30**

048-25

7.3 AUTORISER LA RÉPARATION D'UNE PORTION DE LA ROUTE DES LOISIRS

Il est proposé par Catherine Daudelin, appuyé par Marc-Antoine Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la réparation d'une portion de la route des Loisirs à l'aide de rapiéçage mécanisé pour un montant de maximal de 20 000\$ plus taxes.

ADOPTÉ

049-25

7.4 AUTORISER LA RÉPARATION DU PONCEAU AU COIN D'O'BRIEN ET LA ROUTE 239

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la réparation du ponceau au coin d'O'Brien et la route 239 qui a cédé et de replacer le poteau de lumière qui est en train de tomber pour un montant de 8 000 \$.

ADOPTÉ

8. HYGIÈNE DU MILIEU

050-25

8.1 PRMHHN - NOMINATION DE MÉLODIE CHAREST À TITRE D'INSPECTRICE ADJOINTE

CONSIDÉRANT que le cadre réglementaire provincial partage actuellement avec les municipalités et les inspectrices et inspecteurs locaux la responsabilité de l'application de la bande de protection riveraine;

CONSIDÉRANT l'action 1.1.4 et 4.1.1 du Plan Régional des Milieux Humides, Hydriques et Naturels (PRMHHN) : « Élaborer et mettre en oeuvre un programme d'application réglementaire pour la mise en conformité des bandes riveraines et voir à son application par la MRC » et « Caractériser les bandes riveraines sur l'ensemble du territoire de la MRC afin d'établir leur qualité et identifier les secteurs prioritaires d'intervention » ;

CONSIDÉRANT l'octroi d'un mandat au Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) pour la caractérisation des bandes riveraines sur le territoire de la MRC de Drummond à l'été 2025 (MRC13990/03/25);

CONSIDÉRANT QUE le CRECQ estime procéder à l'inspection des bandes riveraines sur un total estimé de 180 kilomètres;

CONSIDÉRANT QUE les secteurs d'intervention prioritaires ont été ciblés par le gestionnaire des cours d'eau de la MRC et transmis au CRECQ;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) employés du CRECQ seront amenés à circuler sur les terrains privés pour effectuer la caractérisation des bandes riveraines, soit l'inspectrice adjointe et deux stagiaires.

Il est proposé par Louiselle Trottier, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers Que le conseil de la municipalité de Saint-Eugène désigne Mélodie Charest comme inspectrice adjointe, l'autorisant ainsi à circuler sur les terrains privés de la municipalité afin de réaliser des travaux de caractérisation des bandes riveraines. Leurs pouvoirs et fonctions seront restreints et réservés aux actes suivants :

- Circuler sur les terrains privés;
- Procéder à la caractérisation des bandes riveraines;
- Remettre un guide d'information aux propriétaires;
- Transmettre toute l'information recueillie aux gestionnaires des cours d'eau de la MRC de Drummond.

ADOPTÉ

051-25

8.2 LIQUIDATION DES BACS VERTS

Considérant que les bacs de recyclage sont devenu bleu depuis le 1er janvier 2025 et sous la responsabilité de la RGMR du Bas-Saint-François;

Considérant que nous avons encore 14 bacs verts en inventaire et qu'ils ne peuvent plus être vendus comme bac de recyclage;

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité des conseillers de mettre en vente les bacs verts restant, comme bacs divers au coût de 65 \$ / bac.

ADOPTÉ

N° de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 5 MAI À 19H30**

9. SANTÉ ET BIEN ÊTRE

052-25

9.1 MADA - COMITÉ DE SUIVI

ATTENDU QUE l'élaboration de la démarche MADA (Municipalité amie des aînés) via la MRC de Drummond et le plan d'action MADA de la Municipalité;

ATTENDU QU'il y a lieu maintenant de mettre en place un comité de suivi du MADA afin de s'assurer du respect du plan d'action;

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers QUE le comité de suivi MADA soit composé des personnes suivantes:

- Norman Heppell, conseiller
- Jeannine Cardin, citoyenne
- Carmen Beauregard, citoyenne
- Maurice Landry, citoyen
- Normand Robert, citoyen
- Karine Landry, coordonnatrice en loisirs

ADOPTÉ

11. LOISIRS ET CULTURE

053-25

11.1 EMBAUCHE MONITEURS CAMP DE JOUR

Considérant que nous devons procéder à l'embauche de jeunes afin d'avoir un camp de jour cet été;

Il est proposé par Catherine Daudelin, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager pour le camp de jour :

Moniteur en chef : Florence Béland

Moniteurs : Alicia Drouyn, Vincent Boudreau, William Traversy, Léa Traversy

Aide aux moniteurs : Christophe Béland, Heidi Goncerut

Et QUE la rémunération sera selon l'échelle salariale en vigueur pour les postes de moniteur en chef et de moniteurs, que lorsqu'ils seront en formation avant le camp de jour cela sera au salaire minimum en vigueur et que pour le nouveau poste d'aide aux moniteurs le salaire sera au salaire minimum en vigueur.

ADOP

054-25

11.2 FORMATION EN LOISIRS

ATTENDU QUE la municipalité reconnaît l'importance de former adéquatement les moniteurs du camp de jour pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants participants;

ATTENDU QUE des fonds ont été alloués spécifiquement pour la formation continue et le développement des compétences du personnel municipal;

ATTENDU QUE la formation des moniteurs contribue également à améliorer la qualité et la réputation des services proposés par la municipalité;

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil municipal autorise l'utilisation du budget disponible, soit 1 500 \$ pour financer des programmes de formation pour les moniteurs du camp de jour, y compris des ateliers sur la sécurité, les premiers secours, et l'animation d'activités pour enfants;

N° de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 5 MAI À 19H30**

QUE la coordonnatrice aux loisirs soit chargée de coordonner les formations nécessaires et de s'assurer que tous les moniteurs reçoivent une formation avant le début des camps d'été;

ADOPTÉ

055-25

11.3 VENTES DE GARAGE

Considérant que selon le règlement #458 les ventes de garages sont permises sans demande de permis au préalable aux dates fixées par résolution par le conseil à chaque année;

Il est proposé par Catherine Daudelin, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les ventes de garage au date suivante dans notre municipalité :

- 7 et 8 juin 2025

Et QU'en dehors de ses dates il n'est pas permis de faire des ventes, sans permis tel que stipuler dans le règlement municipal # 276.

ADOP

056-25

11.4 DÉFI DES PETITES BOÎTES À LUNCH

Attendu que le besoin est grandissant de ce service;

Attendu que les élus du conseil municipal se sentent directement interpellés par la situation;

Attendu que le montant est directement relié au nombre de Saint-Eugène, soit 1 177 selon le dernier décret officiel;

Attendu les élus souhaite lancer comme défi aux autres municipalités d'égaliser leur contribution au nombre de résidents sur leur territoire;

Il est proposé par Catherine Daudelin, appuyé par Marc-Antoine Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le versement d'un dollar par citoyen de la Municipalité de Saint-Eugène pour un total de 1 177 \$ et d'arrondir ce montant à 1 200 \$.

QUE le défi soit lancé aux autres municipalités du territoire de la MRC de Drummond de donner un dollar par citoyen selon le dernier décret en don pour les petites boîtes à lunch.

ADOPTÉ

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à la période de questions, diverses questions sont adressées au conseil.

13. CORRESPONDANCE

Diverses correspondance sont lues au conseil et classées au mérite.

14. VARIA

057-25

14.1 FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Considérant que le mouvement de la relève (OSBL) organisme la fête de la Saint-Jean pour nous depuis 3 ans;
Considérant que l'an dernier il y a eu des problèmes avec le courant électrique lors de l'évènement;
Considérant qu'il nous ont fait la demande pour commanditer les toilettes chimiques lors de l'évènement;

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité des conseillers

N° de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 5 MAI À 19H30**

De faire installer un nouveau disjoncteur plus fort sous le préau au loisirs par un électricien avec un fil souterrain pour le relier au panneau électrique, au coût d'environ 3 000 \$;
De commandité la location de 2 toilettes pour la fête de la Saint-Jean au coût de 500 \$.

ADOPTÉ

058-25

14.2 ACHAT DE FLEURS ET DE PAILLIS

Considérant que nous avons des plates bandes à tous nos édifices municipaux et que le beau temps est arrivé;
Considérant que nous devons entretenir les plates bandes en ajoutant du paillis et des fleurs pour les enjolivés;

Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Catherine Daudelin et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter pour 500 \$ de paillis et de fleurs pour les plates bandes des édifices municipaux.

ADOPTÉ

059-25

15. LEVÉE DE L'ASSEMBÉE

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers de lever l'assemblée. Il est 19h56.

Je, Gilles Beauregard, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto. »

Gilles Beauregard
Maire

Marie-Eve Cholette
Directrice générale / greffière-trésorière